



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 107231

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les effets de la violence conjugale sur l'ensemble de la famille. Lorsqu'un parent maltraite son conjoint, l'enfant subit également un important traumatisme psychologique. D'après l'observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, le seul existant en France, le risque qu'un enfant victime subisse lui-même des maltraitances plus tard serait de six à quinze fois plus élevé. Il souhaiterait qu'il lui indique si la création d'autres observatoires départementaux des violences envers les femmes est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107231

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10737